

Chers parents,

Depuis plusieurs années, les élus des communes de **Saint Thomas, Saint Laurent, Sainte Eulalie, Saint Nazaire et Saint Jean en Royans** ont pour volonté de proposer des repas équilibrés, variés et de qualité au sein des restaurants scolaires. Elles répondent pleinement à la Loi EGAlim promulguée en novembre 2018.

Loi Egalim, Quesaco ??

Cette loi a l'objectif d'atteindre un taux d'approvisionnement au 1er Janvier 2022 de **50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.**



En plus, les restaurants collectifs sont encouragés à développer l'approvisionnement en produits issus du commerce équitable ainsi que l'acquisition de produits obtenus dans le cadre de **Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)**.

En ce sens, les cinq communes ont constitué au printemps un groupement de commande piloté par la mairie de Saint Thomas en Royans. Elles ont ensuite rédigé un cahier des charges commun et le prestataire répondant au mieux à celui-ci est **PLEIN SUD RESTAURATION**.



Vous pouvez consulter le site du prestataire, vous y retrouverez la provenance des produits consommés et les menus hebdomadaires : <https://www.plein-sud-restauration.com>



Pour les années scolaires à venir (2021-2024) les Communes et le prestataire mènent une expérimentation relevant de la transition alimentaire et écologique qui s'inscrit dans le cadre du **Projet Alimentaire Territorial** et du **Contrat de Transition Écologique** de la Communauté de Communes du Royans Vercors. La commune de Parnans (16 kms de la CCRV) met à disposition du prestataire sa cuisine centrale d'une capacité de 400 repas afin de mener à bien cette expérimentation.



Les communes ont fait le choix de mettre en place une commission « restauration » coorganisée entre les 5 communes, regroupant secrétaires de mairies, représentants des agents communaux en charge de la restauration scolaire et les parents délégués et élus. Les chargé(e)s de mission agriculture et alimentation de la CCRV et du Parc Naturel Régional du Vercors interviennent en soutien.

Cette commission a pour objectifs :

- D'informer sur les actions menées,
- De proposer la mise en place d'actions pédagogiques et de sensibilisation autour de l'alimentation,
- D'accompagner et d'anticiper les besoins d'évolution
- D'évaluer la mise en œuvre du projet de restauration.

Pour information, la première commission « restauration » aura lieu : **le 26 Octobre 2021.**

La CCRV a reçu le prix des cantines rebelles en 2019 avec les communes de Saint Thomas et Saint Laurent.



Cette année c'est le groupement de commande qui participe aux victoires de l'audace écologique organisées par l'association Un Plus Bio.

